



THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - EURO BOND

Un fonds investi dans les emprunts d'Etat en euro et qui offre la possibilité d'une diversification proactive sur l'ensemble des segments obligataires

UBAM - Euro Bond permet aux investisseurs d'accéder au marché des obligations gouvernementales de la zone euro. Le portefeuille vise à générer un rendement attrayant grâce à une allocation optimale sur les différents segments obligataires, ainsi qu'une appréciation du capital au moyen de stratégies de courbe et de taux d'intérêt.

Points forts

- ◆ *Le processus d'investissement est fondé sur l'analyse macroéconomique et vise à optimiser l'allocation sur les différents segments obligataires.*
- ◆ *Il s'agit d'un fonds en obligations d'Etat de la zone euro qui peut investir dans des titres de crédit de première qualité, afin d'optimiser les rendements lorsque les vues macroéconomiques sont favorables aux obligations d'entreprises.*
- ◆ *L'équipe est composée de quatorze professionnels de l'investissement ayant une expertise approfondie dans les taux d'intérêt et le crédit, avec une expérience moyenne de dix ans dans le domaine.*

Thèse d'investissement

Les obligations d'Etat constituent une part importante de l'allocation d'actifs des portefeuilles d'investissement équilibrés.

En plus d'offrir des rendements attractifs (6,2% par an en moyenne depuis 1986 dans la zone euro), ces titres ont également montré leur capacité à protéger le capital: le rendement annuel le plus faible enregistré par les emprunts d'Etat de la zone euro depuis 1986 est de -2,5% (en 1999).

Au vu de leur historique très intéressant en termes de profil risque/rendement, les obligations gouvernementales en euro sont fortement représentées au sein des portefeuilles équilibrés.

Sources: UBP, Bloomberg, BofA depuis le 31 décembre 1989; chiffres au 31 mars 2019.

Caractéristiques du fonds

UBAM - Euro Bond consiste en un portefeuille de base investi principalement dans les obligations d'Etat libellées en euro. Il offre une possibilité de diversification dans des emprunts quasi souverains et des titres de crédit de qualité présentant une prime par rapport aux rendements des obligations gouvernementales.

Par ailleurs, afin d'accroître la performance, le fonds a également recours à des stratégies obligataires «overlay», suivant un budget de risque rigoureux (principalement des stratégies de courbe et de taux d'intérêt).

Performance des principales classes d'actifs durant la crise du crédit et la crise souveraine euro

	Crise du crédit 2007/2008	Crise souv. euro 2011/2012
Dette gouvernementale euro	+11,2%	+14,9%
Crédit «investment-grade» euro	-3,1%	+15,3%
«High yield» euro	-35,7%	+24,1%
Indice Eurostoxx 50	-35,8%	+3,9%

Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P., indices ICE BofAML; crise du crédit (du 31.12.2006 au 31.12.2008), crise souveraine euro (du 31.12.2010 au 31.12.2012). Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Processus d'investissement

Le processus d'investissement est axé sur l'optimisation de l'allocation sur les différents segments obligataires selon une approche «top-down»:

- ◆ Nous établissons un scénario macroéconomique sur 6 à 9 mois basé sur des indicateurs économiques internes ainsi que sur une analyse détaillée des politiques monétaires et de la conjoncture mondiale. Nos indicateurs internes se sont montrés efficaces de manière régulière sur les quinze dernières années.
- ◆ Nous identifions les principaux thèmes de marché (par exemple l'assouplissement quantitatif, la crise de la dette souveraine dans la zone euro et la réglementation bancaire), et leurs conséquences sur les marchés obligataires en termes de valorisation et de positionnement des investisseurs.
- ◆ Nous définissons nos vues sur l'allocation «top-down» en termes d'exposition à la durée, à la courbe, aux pays, aux swaps et au crédit, puis construisons un portefeuille équilibré.
- ◆ La sélection de titres et d'instruments pour nos positions de crédit s'appuie sur la recherche crédit fondamentale «bottom-up» et sur une analyse en valeur relative.

Paramètres d'investissement

- ◆ Indice de référence: ICE BofAML EMU Direct Government
- ◆ Exposition minimum aux obligations gouvernementales et aux emprunts quasi souverains: 60%
- ◆ Notation minimum par émetteur individuel: BBB-/Baa3
- ◆ Exposition en termes de durée: +/- 2 ans vs l'indice de référence
- ◆ Aucune exposition aux produits structurés (p. ex. CDO, ABS et MBS)

Equipe d'investissement

- ◆ Une équipe de quatorze spécialistes de l'investissement expérimentés, gérant CHF 18,2 milliards d'actifs obligataires au 31 décembre 2018.
- ◆ Les cogérants du fonds, Christel Rendu de Lint et Philippe Gräub, assurent avec succès la cogestion de stratégies similaires depuis quinze ans.

Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Euro Bond
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 10 mars 1999
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	EUR (USD/CHF/GBP/SEK)
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	A: 0,50%; I: 0,25%
Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A.

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des États-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. À ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages et le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

1. Scénario macroéconomique sur 6 à 9 mois

- ◆ Indicateurs avancés macroéconomiques développés en interne (historique de près de 20 ans)
- ◆ Analyse détaillée des données pertinentes relatives à la conjoncture mondiale
- ◆ Analyse approfondie des politiques et des fonctions de réaction des banques

2. Identification des thèmes de marché prédominants

- ◆ Politiques monétaires: LTRO, assouplissement quantitatif
- ◆ Crise de la dette souveraine en Europe
- ◆ Réglementation bancaire (telle que Bâle III)

3. Vues sur l'allocation «top-down»

- ◆ Exposition à la durée
- ◆ Exposition à la courbe
- ◆ Exposition aux pays
- ◆ Exposition aux swaps
- ◆ Exposition au crédit

4. Recherche crédit fondamentale «bottom-up» et analyse en valeur relative

Sélection des titres et des instruments

Principaux risques

A risque plus faible,		A risque plus élevé,				
rendement potentiellement plus faible		rendement potentiellement plus élevé				
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRR) se rapporte à la classe de part IC EUR LU0132663286 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.